

DECISION N° DEC_089_2023

Réalisation d'un nouveau site Web

La Ville de Sélestat a décidé de lancer une consultation pour la réalisation d'un nouveau site WEB.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont prévus au budget 2023, Fonction : 20 – Nature 2051 – opération 2006-01- Service : SI - Antenne : 2010

Imputation interne : 020 - 2051 - 20006 -01- SI - 02010

Au vu du montant estimé des prestations, la présente commande est passée selon la procédure adaptée, conformément aux articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code la Commande Publique et dans le respect des règles de la commande publique.

A cet effet, quatre entreprises ont été consultées

- E WILL
- W SEILS
- CAMEROS
- TRIBU AND CO

Elles ont toutes les quatre remis un devis.

Après examen et analyse des offres par le service des systèmes d'information, il est proposé de retenir l'offre jugée économiquement et techniquement la plus avantageuse, répondant le mieux aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage et présentée par la société W SEILS.

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

VU

- le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs à la procédure adaptée,
- la proposition formulée par le service Systèmes d'information,

En application de

- la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Décide

- d'attribuer le présent marché à la société W SEILS (11, rue du Chemin Rouge cs 37335 -44373 NANTES Cédex) pour un montant de 29 295,00 € HT.

Commande Publique et Assurances/Véronique MULLER-HALTE

Fait à Sélestat, le 05/12/2023

Le Maire :
Marcel BAUER